

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0010906461 - R

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ESTR Capitalisé +1,60%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Politique d'investissement : Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. Afin de réaliser cet objectif de performance, le Fonds investira jusqu'à 100% de son actif net maximum dans des obligations convertibles de la zone euro, avec une gestion active et exhaustive des sources de profits globales du portefeuille, à savoir, l'exposition actions, l'exposition aux taux (avec une sensibilité comprise entre 0 et 7) et la volatilité implicite des marchés actions. La sélection de valeurs implique la prise en considération de la structure, des clauses juridiques et des éléments quantitatifs et qualitatifs des obligations convertibles.

Le portefeuille est composé :

- entre 25 et 100 % maximum de l'actif net ;
- d'obligations convertibles ou assimilables émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;
- d'obligations échangeables en actions émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;
- d'obligations à bon de souscription émises par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;
- de titres subordonnés à durée indéterminée émis par des entreprises et des institutions financières de la zone euro. Ces titres seront libellés en euro ;
- d'obligations d'Etat et de titres de créances émis par des Etats ;
- d'obligations et titres de créances négociables libellés en Euro émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de notations ;
- entre 0 et 75% maximum de l'actif net, en instruments monétaires. Néanmoins, en cas d'avis très négatif sur les marchés, le portefeuille pourra être investi en instruments monétaires jusqu'à 100% de l'actif net ;
- entre 0 et 10% maximum de l'actif net de prises et mises en pensions ;
- à hauteur de 15% maximum de l'actif net d'obligations dont la valeur est indexée sur indice boursier ;
- à hauteur de 10% maximum de l'actif net en actions : la part actions du Fonds ne proviendra que de la conversion d'instruments et / ou de l'exercice d'options présentes en portefeuille. La gestion visera à maintenir l'exposition actions globale du portefeuille (delta actions) en dessous de 40% de l'actif ;
- à hauteur de 10% maximum en OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme français ou étrangers et/ou en FIA monétaires et/ou monétaires court terme français ou établis dans l'UE respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, et/ou en fonds d'investissement monétaires étrangers respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, si ces Fonds investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres

OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion SAS.

L'investissement pourra être réalisé aussi bien dans des obligations investment grade (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou spéculative/high yield (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou bien encore dans des obligations non notées par une agence de notation. La société de gestion ne dépend pas exclusivement et mécaniquement des notations des agences mais recourt à sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille. Le gérant n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds).

Le FCP peut utiliser des futures, des swaps, des options, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux. Les instruments dérivés ou les titres intégrant des dérivés seront utilisés dans la limite de 100% de l'actif net du FCP.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composant l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

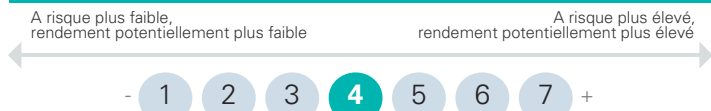
Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision. L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée au marché actions et au risque de taux explique le classement de l'OPC dans cette catégorie. Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Lazard Convertible Euro Moderato

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,65%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	15% de la performance supérieure à l'indicateur de référence, plafonnée à 0,50% de l'actif net
---------------------------	--

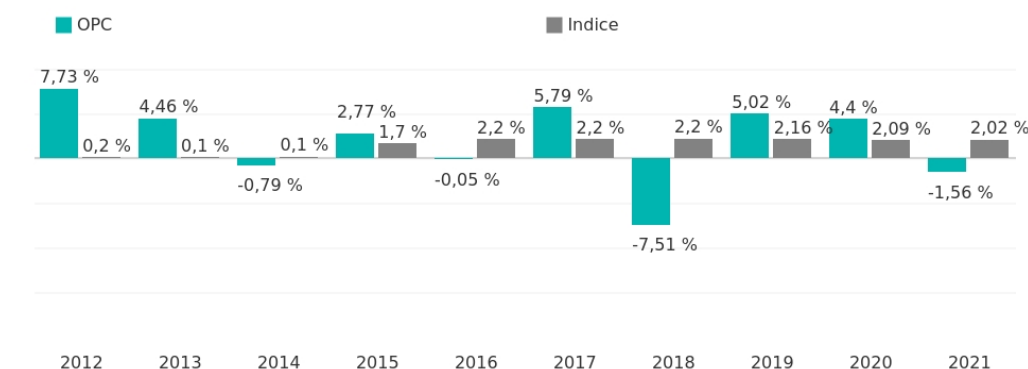
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0%
---	----

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 15/04/2015 : Eonia capitalisé + 2%
Jusqu'au 28/06/2019 : Eonia capitalisé + 2,5%
Jusqu'au 30/06/2021 : Eonia capitalisé + 1,6%

à compter du 01/07/2021 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 30/06/2010

Devise : EUR

Indicateur de référence :

€STR Capitalisé +1,60%
L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.